

Avis sur le projet de SRGS Occitanie et son annexe verte

Organisme et/ou nom prénom (nom prénom facultatif pour un organisme) : **Laetitia BEJANIN (PNR PC**

Date : **14-11-2023**

Partie 1 : présentation

Présentation du contexte régional RAS
Diagnostic des aptitudes forestières : grande région écologique (GRECO) MASSIF CENTRAL NC
Diagnostic des aptitudes forestières : grande région écologique (GRECO) MEDITERRANEE NC
Diagnostic des aptitudes forestières : grande région écologique (GRECO) PYRENEES Paragraphe 3.4 Enjeux environnementaux : - Etoffer le paragraphe : il n'y a pas de mention de forêts matures/vieilles forêts. Intégrer la notion de trame de vieux bois, la notion de continuité écologique (Trame verte et bleue), la notion d'îlots de sénescence/bois mort. Focus sur la part de TGB dans le stock de bois. - Modifier les surfaces d'inventaire vieilles forêts Pyrénées catalanes : représente 2062 ha actuellement
Diagnostic des aptitudes forestières : grande région écologique (GRECO) SUD OUEST OCEANIQUE NC

Partie 2 : les objectifs et méthodes de gestion

1/ LES PRINCIPES GENERAUX
1.1 La gestion durable Ajout de recommandations sur la prise en compte de la biodiversité : ripisylves, milieux associés à la forêt, diversification des types de peuplements, etc.
1.2 et ses déclinaisons pratiques RAS
1 Garantir la pérennité de l'état boisé par le renouvellement des peuplements forestiers, en particulier le retour à l'état boisé après coupe rase ou l'échec d'une régénération naturelle
2. Choisir ou favoriser des essences adaptées à la station
3. Rechercher un équilibre sylvo-cynégétique permettant le fonctionnement de l'écosystème Enrichir le paragraphe de recommandations générales sur les pratiques pastorales et sylvopastorales : - Ajouter un conseil technique pastoral conseillé pour l'éleveur qu'il soit propriétaire ou non, - Modalité de défens à adapter selon les contextes et le mode de pâturage, - Déconseiller le broyage des rémanents, favoriser le rangement en andain
4. Respecter le principe de non-régression de la qualité de l'état boisé et des produits "bois". Chaque fois que possible, privilégier la production de bois d'œuvre
5. Tenir compte de la biodiversité dans la gestion
6. Assurer le maintien d'une couverture du sol lorsqu'elle est nécessaire pour la (les) fonctions(s) de protection

7. Adapter localement la gestion au niveau des enjeux économiques, sociaux et environnementaux

2/ LES OBJECTIFS DE GESTION ASSIGNES
3/ LES METHODES DE GESTION SYLVICOLES PRECONISEES
3.1 Les régimes et traitements applicables
3.1.1 Clé d'identification des régimes hors jeunes peuplements
3.1.2 Clé d'identification des structures
3.1.3 - Les différents traitements
3.1.4 - L'équilibre des âges et des classes d'âge
3.2 Les coupes
3.2.1 - Les types de coupes
3.2.2 - Taux de prélèvement et rotation, deux notions indissociables des coupes
3.2.3 - Les coupes de renouvellement - Etayer le paragraphe sur les différents effets des coupes de renouvellement. Il est nécessaire d'informer et de sensibiliser sur l'effet que peuvent avoir ces coupes. Même si ces opérations font parties intégrantes des sylvicultures régulières, il existe suffisamment de littérature scientifique pour affirmer les effets que peuvent avoir ces pratiques. - Remplacer « seuil de vigilance » par « seuil maximal », sans quoi cela laisse la porte ouverte à des coupes beaucoup plus importantes. - Clarifier la méthode pour raisonner l'étalement des coupes. - Prohiber la coupe de renouvellement pour les pentes > 70% vis-à-vis de l'érosion. - Coupes contiguës : la surface considérée pour le seuil de vigilance doit prendre en compte la contiguïté dans le temps (délai de 4 ans) - Développer le paragraphe sur la conservation des arbres. Proposer des seuils de conservation de façon plus détaillée.
3.2.4 - Critères d'exploitabilité - DME : remonter le diamètre d'exploitabilité minimal à 25 cm pour les chênes décidus et le hêtre et à 20 cm pour le châtaignier et le robinier. Ces diamètres ont été abaissés par rapport à la version relue par les PNRs en septembre 2021.
3.3 Les travaux
- Ajouter une mention sur le fait d'adapter les types de travaux pour le maintien du sol
3.4 Les itinéraires sylvicoles
3.4.1 - Description des peuplements
3.5 Les essences recommandées

- Etayer le paragraphe sur l'adaptation des peuplements de demain à leurs stations.
- Renforcer le paragraphe sur les risques d'introduction de nouvelles essences : déconseiller fortement le recours aux essences exotiques inflammables en plantation « en grand » dans les départements où le risque incendie est déjà important ou prévu de l'être, souligner l'impact de la grande fragilité des plantations exotiques comparativement à des forêts dominées par des essences indigènes, même s'il existe des exceptions, etc.
- Recommander fortement à mise en place d'étude d'impact préalable à l'introduction d'essences exotiques
- Ajouter dans l'encadré recommandations et informations techniques à consulter : l'introduction d'essences exotiques en forêt, livre blanc, Société botanique de France, 2021

3.6 La création et l'entretien des routes forestières

ANNEXES Natura2000

Rajouter dans le sommaire :

Annexe 5 : Habitats forestiers d'intérêt communautaire par site Natura2000 (p.51)

Annexe 6 : Essences caractéristiques par habitat d'intérêt communautaire (p.53)

Annexe 7 : Oiseaux pouvant concerner le forestier par ZPS (p.57)

Annexe 8 : Espèces pouvant concerner le forestier par site Natura2000 (p.59)

Rajouter les espèces suivantes présentes dans les DOCOB/FSD associés :

Site Natura2000	Flore	Mammifères	Insectes saproxyliques	Oiseaux	Habitat
Massif Madres-Coronat	Alysson des Pyrénées (Hormathophylla pyrenaica) Orthotric de Roger (Orthotrichum rogeri), Buxbaumie verte (buxbaumia viridis)	Petit Murin (Myotis blythii), le Rhinolophe euryale (Rhinolophus euryale), la loutre d'Europe (Lutra lutra), l'Ours brun (Ursus arctos) et le loup (Canis lupus).	-	Bondré apivore, Milan noir, Vautour percnoptère, Milan royal, Faucon crécerelle, faucon d'éléonore	9120 supprimer : 9180
Massif Puigmal-Carança	Orthotric de Roger (Orthotrichum rogeri)	Petit Murin (Myotis blythii)	Lucane cerf-volant (lucanus cervus)	Perdrix grise, Crave à bec rouge, fauvette pitchou, pipit rousseline	

- Ajouter une annexe concernant la ressource eau dont l'enjeu est majeur dans le contexte forestier, notamment les aspects réglementaires liés aux périmètres de protection des captages.
(Guide de recommandations forestières pour les captages d'eau potable en région Midi-Pyrénées, 2011 ; guide national : Protéger et valoriser l'eau forestière, 2014)

Evaluation environnementale stratégique du SRGS

RAS

Evaluation environnementale stratégique de l'annexe verte

RAS